

DECRET N° 2004-242 DU 30 AVRIL 2004

Autorisant Monsieur WALI Baba Toha à
renoncer à la nationalité béninoise.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°65-17 du 23 juin 1965 portant Code de la nationalité dahoméenne;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;
- Vu** le décret n°2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement;
- Vu** le décret n°2003-479 du 1^{er} décembre 2003 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Vu** la requête de Monsieur WALI Baba Toha et l'ensemble des pièces produites;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 **avril 2004** ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Wali Baba Toha, de nationalité béninoise, né le 18 novembre 1975 à Parakou (Bénin), fils de SALAMI Wali et de ISSIFOU Maïmouna est autorisé à renoncer à la nationalité béninoise.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sans qu'il soit toutefois porté atteinte à la validité des actes passés par le nommé Wali Baba Toha, ni aux droits acquis par les tiers antérieurement à sa publication, sur le fondement de la nationalité béninoise de l'intéressé.

Article 3 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 avril 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de l'Intégration Africaine,

Rogatien BIAOU.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de
Justice de la Législation et des
Droits de l'Homme,

Dorothé C. SOSSA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEIA 4 MJLDH 4
Autres ministères : 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 2 – JO 1.